



ASSOCIATION JARDIN NOVALIS
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE LES TOURNESOLS

Pédagogie Steiner-Waldorf
Ecole privée sous contrat

19, rue Jean Crampagne
31300 TOULOUSE
Tel : 05 61 31 80 59
123tournesols@gmail.com

~ ACTIVITES DE VACANCES~ CONTRAT - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'association Jardin Novalis, porteuse de l'école Les Tournesols, propose un stage d'activités d'une semaine durant les **vacances scolaires d'hiver, du lundi 22 février au vendredi 26 février compris**, de 8h30 à 18h.

Ce stage d'activités est ouvert aux enfants du jardin d'enfants (enfants entre 2 ½ ans et 7 ans).

1. Les modalités d'inscription

Inscription

L'inscription se fait pour 5, 4 ou 3 jours.

Le dossier d'inscription est à remettre en version papier dans la boîte aux lettres de l'école, située à côté du secrétariat de l'école Les Tournesols.

Les inscriptions seront prises en compte à partir de la remise du dossier d'inscription complet, comprenant les pièces suivantes :

1. la fiche d'inscription complétée (jours et horaires prévisionnels de l'enfant, numéro de téléphone des parents, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, allergies, etc éventuelles,...)
2. le présent contrat - règlement intérieur signé par les parents
3. le paiement par chèque
4. une attestation d'assurance scolaire pour les enfants non inscrits à l'Ecole Les Tournesols

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer, des fiches d'inscription et des contrats - règlements intérieur seront disponibles au secrétariat.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 janvier 2021. L'organisation de cette semaine d'activités de vacances sera confirmée le lendemain, à condition que suffisamment d'enfants soient inscrits.

Assurance

Une assurance responsabilité civile au nom de l'enfant est nécessaire pour participer au stage d'activité. Elle est réputée détenue par l'école pour les enfants scolarisés aux Tournesols et ne sera pas redemandée dans ce cas.

Tarif

Le tarif de participation au stage d'activité est de 100 € par enfant pour la semaine, 85 € pour 4 jours et 70 € pour 3 jours.

Pour les enfants extérieurs à l'école la participation est de 120 € par enfant pour la semaine, 100 € pour 4 jours et 85 € pour 3 jours,

Ce tarif comprend :

- Le stage d'activités de vacances toute la semaine selon l'amplitude horaire de 8h30 à 18h,
- les goûters du matin et de l'après-midi.

Ce tarif ne comprend pas :

- Les repas du midi, à prévoir par les parents.

Païement

Le paiement s'effectue au moment de l'inscription et conditionne la validation de l'inscription.

Le paiement est possible uniquement par chèque à l'ordre de l'Association Jardin Novalis. L'encaissement se fera à la confirmation de l'organisation du stage d'activité.

Il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement de la famille après ladite confirmation.

2. L'accueil des enfants

Locaux

Les activités de vacances se déroulent dans les locaux du jardin d'enfants de l'école Les Tournesols, principalement à l'extérieur et dans la classe des Soleils. La classe des Lunes sera également utilisée pour la sieste/temps calme.

Horaires

L'amplitude horaire du stage d'activité est de 8h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Il est demandé au moment de l'inscription d'indiquer des horaires prévisionnels. Ces horaires ne sont pas contractuels, ils permettent simplement de planifier au plus juste la présence des encadrants et de mieux organiser les différents temps de la journée.

Il est conseillé d'arriver avant 10h et de partir après 16h30 pour faciliter la participation aux activités et aux goûters. Toutefois, les arrivées et départs sont possibles tout au long de la journée, en prévenant dans la mesure du possible, afin de préparer le départ de l'enfant et de ne pas perturber l'ensemble du groupe.

Arrivée de l'enfant

Il est demandé que la personne avec laquelle l'enfant arrive l'accompagne jusqu'à un adulte encadrant, qui inscrira son nom sur le registre de présence, l'enfant sera alors sous la responsabilité des adultes encadrant le stage.

La personne accompagnant l'enfant devra signaler à un adulte encadrant tout élément significatif ou nécessitant une surveillance particulière, et devra prévenir de l'horaire prévu pour venir chercher l'enfant.

Départ de l'enfant

Le départ de l'enfant se fera uniquement avec les personnes autorisées à venir le chercher et renseignées comme telles dans la fiche d'inscription. Le nombre d'adultes autorisés à venir chercher l'enfant n'est pas limité. Prévenez-les de se munir d'une pièce d'identité, elle pourra leur être demandée s'ils ne sont pas connus des adultes encadrants.

Encadrement

La semaine d'activités est animée par des professionnelles expérimentées formées à la pédagogie Steiner, avec deux équipes, une le matin et l'autre l'après-midi et un temps partagé à l'heure du repas et de la sieste.

Déroulement de la journée

Le rythme de la journée suivra les besoins des enfants en fonction de leur âge.

A titre d'exemple, le déroulement d'une journée est structuré autour des temps suivants :

8h30 : début de l'accueil, jeu libre

10h : regroupement et goûter du matin

10h30 : activité proposée selon le thème du stage

12h : regroupement et repas

13h : sieste/temps calme pour les enfants du jardin d'enfants, activité ou jeu libre au lever de sieste/temps calme

16h : regroupement et goûter

16h30 : jeu libre

18h : fin de l'accueil

Des différents temps durant la journée se dérouleront à l'extérieur dans la mesure du possible.

Les repas

Le goûter du matin et le goûter de l'après-midi seront fournis par l'école.

Les goûters sont élaborés à partir de produits issus de l'agriculture biologique, respectant l'équilibre alimentaire des enfants. Ils comportent par exemple des fruits frais ou secs, des compotes, des galettes de céréales ou des gâteaux préparés avec les enfants.

Le repas du midi est apporté par chaque famille pour son enfant sous forme de pique-nique. Prévoyez une boîte isotherme si vous souhaitez un repas chaud (il ne sera pas possible de réchauffer sur place).

Matériel à fournir

Il est demandé aux parents de fournir :

- Une tenue vestimentaire de rechange complète
- Une veste et un pantalon imperméables, une paire de botte de pluie
- Une paire de chaussons
- Une serviette pour les repas
- Une taie d'oreiller, une couverture ou un drap pour se couvrir pendant la sieste/temps calme (le linge de classe ne sera pas disponible, il est lavé par les familles pendant les vacances)

Les encadrants n'auront pas accès aux affaires de votre enfant dans sa classe. Merci de veiller à récupérer les affaires nécessaires à la sortie des classes le vendredi des vacances et de les mettre dans la classe des Soleils, ou de les apporter le premier jour du stage.

Il est préférable que les affaires soient marquées à son nom.

Principes régissant l'accueil des enfants

L'accueil des enfants pendant les activités de vacances privilégie notamment la sécurité physique et affective des enfants, la bienveillance et le respect du rythme et des besoins des enfants.

L'organisation proposée veille à assurer une place importante au temps passé à l'extérieur et au jeu libre.

Les activités collectives proposées sont facultatives, il est possible pour un enfant qui le souhaite de se mettre en retrait, d'observer ou de se consacrer à une autre activité.

Un soin est apporté à l'alternance des temps, entre activité et repos, regroupement et jeu libre, temps à l'intérieur et à l'extérieur, activité collective et plus individuelle si besoin.

Les enfants accueillis forment un groupe d'âges mélangés pouvant aller de 2,5 ans à 7 ans. La coopération entre les âges différents sera recherchée.

Les enfants sont invités à participer à l'organisation des différents temps selon leur âge et leur envie, ils peuvent par exemple aider à préparer le goûter, à préparer une activité, à raconter une histoire...

Thématiques des stages d'activités

Les activités proposées dans le cadre des stages d'activités de vacances s'inscrivent dans la continuité de la pédagogie Steiner-Waldorf. Les activités favorisent ainsi le développement des relations sociales, la coopération, l'art, l'imaginaire, le jeu, le mouvement, le développement des sens et cultivent le lien avec la nature.

Il peut notamment s'agir d'activités manuelles, créatives ou artistiques (jardinage, bricolage, peinture, modelage, cirque, musique...)

Dans la mesure du possible, le matériel utilisé pour les activités sera trouvé dans la nature ou fabriqué avec les enfants.

Pour les vacances d'hiver le thème sera communiqué très prochainement.

A noter : à l'issue de cette première session d'activités de vacances, il vous sera demandé votre avis afin d'améliorer les prochaines sessions.

Je (Nous) soussigné(e)(s)

.....

.....

Responsable(s) du ou des enfants (*mentionner les enfants à inscrire uniquement*) :

1 -

2 -

3 -

Nombre de jours d'inscription :

5 jours

4 jours

3 jours

Certifie(nt) avoir pris connaissance du contrat/règlement intérieur et en accepte les modalités.

Fait le à

Signature(s) du ou des représentants légaux, précédée(s) et de la mention "Lu et approuvé"